

**Rapport de la Présidente**

Commission permanente du
vendredi 12 octobre 2018

5^{ème} Commission

N° CP-2018-9-5-5

Service instructeur

DEAA - service appui administratif et financier

Service consulté

Action Territorialisée

**CONTRATS DE TERRITOIRE DE VIE 2014-2019
SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS
SIXIEME PROGRAMMATION 2018**

Résumé : Il est proposé d'approuver la 6^{ème} programmation pour l'année 2018 des aides à attribuer aux projets structurants inscrits dans les Contrats de Territoire de Vie (CTV) 2014 2019.

4 projets structurants sont concernés pour un montant total d'aides départementales de 392 608 € réparties de la façon suivante :

- CTV Piémont Val d'Argent Pays Welche : 41 200 € pour 1 projet,
- CTV Colmar Fecht et Ried : 26 610 € pour 1 projet,
- CTV Florival Vignoble Plaine du Rhin : 271 800 € pour 1 projet,
- CTV des Trois Pays : 52 998 € pour 1 projet.

Les projets inscrits dans ce rapport ont fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Patrimoine Immobilier, Actions et Territoires lors de ses réunions du 8 juin 2018 et 14 septembre 2018.

La révision des Contrats de Territoire de Vie de deuxième génération (2014-2019) a été adoptée par délibération de l'Assemblée départementale du 23 janvier 2015. Les contrats ont été signés avec les différents partenaires concernés. Ces contrats prévoient une participation départementale totale de 66 744 341 € afin de soutenir les projets structurants retenus dans les différents territoires.

Les autorisations de programmes et les autorisations d'engagement qui découlent de ces contrats ont fait l'objet d'une validation globale par l'Assemblée départementale lors de ses séances du 18 octobre 2013 (délibération n°CG-2013-4-1-1) et du 19 février 2015 (délibération n°CG-2015-2-5-1).

Le montant des aides à allouer pour cette sixième programmation de quatre projets structurants au titre de l'exercice 2018 s'élève ainsi à 392 608 € répartis comme suit par Territoire de Vie. Chaque aide départementale fera l'objet d'un versement unique en fin de réalisation de l'opération.

1. Contrat de Territoire de Vie Piémont Val d'Argent Pays Welche

1 projet présenté pour un montant d'aide départementale estimé à 41 200 € :

| | |
|---------------------------|--|
| Projet : | 22-1 Restauration de la Tour des Fripons |
| Maître d'ouvrage : | AMMERSCHWIHR |
| Localisation : | AMMERSCHWIHR |
| Numéro d'opération : | CTV00676 |
| Montant du projet : | 206 000 € HT |
| Montant subventionnable : | 206 000 € |
| Taux : | 20 % |
| Subvention : | 41 200 € |
| Imputation budgétaire : | Programme K211, imputation 204-312-204142-35321-006 AP2013 |
| Cofinancement : | Etat (DRAC) : 30 900 € Région Grand Est : 30 900 € |

2. Contrat de Territoire de Vie Colmar Fecht et Ried

1 projet présenté pour un montant d'aide départementale estimé à 26 610 € :

| | |
|---------------------------|--|
| Projet : | 22-2 Réalisation d'un itinéraire cyclable entre Sundhoffen et Horbourg-Wihr |
| Maître d'ouvrage : | COLMAR AGGLOMERATION |
| Localisation : | SUNDHOFFEN – HORBOURG-WIHR |
| Numéro d'opération : | CTV00646 |
| Montant du projet : | 88 700 € HT |
| Montant subventionnable : | 88 700 € |
| Taux : | 30 % |
| Subvention : | 26 610 € |
| Imputation budgétaire : | Programme K212, imputation 204-628-204142-35421-006 AP2013 |

3. Contrat de Territoire de Vie Florival Vignoble Plaine du Rhin

1 projet présenté pour un montant d'aide départementale estimé à 271 800 € :

| | |
|---------------------------|---|
| Projet : | 21-8 Construction d'un pôle bibliothèque médiathèque |
| Maître d'ouvrage : | ENSISHEIM |
| Localisation : | ENSISHEIM |
| Numéro d'opération : | CTV02005 |
| Montant du projet : | 3 586 000 € HT |
| Montant subventionnable : | 1 359 000 € |
| Taux : | 20 % |
| Subvention : | 271 800 € |
| Imputation budgétaire : | Programme K213, imputation 204-313-204142-35521-006 AP2015 |
| Cofinancement : | Etat : 1 711 000 € Fonds européens : 424 000 € |

4. Contrat de Territoire de Vie des Trois Pays

1 projet présenté pour un montant d'aide départementale estimé à 52 998 € :

| | |
|---------------------------|--|
| Projet : | 12-18 Réfection du toit de la salle polyvalente |
| Maître d'ouvrage : | HAGENTHAL-LE-BAS |
| Localisation : | HAGENTHAL-LE-BAS |
| Numéro d'opération : | CTV02046 |
| Montant du projet : | 252 373 € HT |
| Montant subventionnable : | 252 373 € |
| Taux : | 21 % |
| Subvention : | 52 998 € |
| Imputation budgétaire : | Programme K216, imputation 204-33-204142-35821-006 AP2015 |

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- ❖ d'approuver cette sixième programmation 2018 des projets structurants inscrits dans les Contrats de Territoire de Vie 2014-2019,
- ❖ d'accorder les subventions afférentes pour un montant total 392 608 € telles que détaillées dans le présent rapport. Chaque aide départementale fera l'objet d'un versement unique en fin de réalisation de l'opération.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente

Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT